



CANADA

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS DU FOOTBALL AVEC CONTACTS 2025 POUR DIFFUSION ET APPLICATION IMMÉDIATES

Les modifications aux règlements, les éclaircissements et les corrections qui suivent ont été approuvées par le Comité des règlements du football avec contact pour distribution et application immédiates. ***Les changements sont en caractères italiques et en gras.*** Ils seront ajoutés à la prochaine édition imprimée du livre de règlements qui est prévue pour mai 2025

RÈGLEMENT 1 SECTION 2 ARTICLE 1 Page 2

Remplacer les exemples par

Âge	Les dimensions	Wilson	Nike	Baden
6 - 9	Longueur: 9.5-10" Largeur: 6-6.5" Diamètre: 17.5-18.5"	Pee Wee (K2)	Taille 6	Pee Wee (Taille 5)
9 - 12	Longueur: 9.5 - 10.5" Largeur: 6-6.5" Diamètre: 18.5-19"	Junior (GST)	Taille 7	Junior (Taille 6)
12 - 14	Longueur: 10.5-11" Largeur: 6.5 - 6.75" Diamètre: 19.5"	Jeunes (GST)	Taille 8	Jeunes (Taille 7)
14+	Longueur: 11" Largeur: 7" Diamètre: 21"	Official	Taille 9	Official (Taille 9)

Motif du changement : Clarification

RÈGLEMENT 1 SECTION 5 ARTICLE 6 Page 6

Passer à

RÈGLEMENT 8 SECTION 4 ARTICLE 5 Page 59

Motif du changement : Éditorial

RÈGLEMENT 1 SECTION 10 ARTICLE 8 Page 11

Article 8 – Joueur hors limites

Il est illégal pour un joueur de sortir des limites et de retourner sur le terrain pour participer au jeu à moins que ce joueur soit sorti des limites en raison

- a) Du terrain glissant ou
- b) D'un contact avec un adversaire ou
- c) D'un bloc ou d'un plaqué manqué.

Le joueur est autorisé à retourner sur le terrain et à participer au jeu s'il rétablit sa position sur le terrain de jeu avec au moins un pied dans les limites et aucun contact hors des limites.

Pénalité – P10

Si un tel joueur, soit en étant toujours à l'extérieur du terrain ou soit en y retournant, touche ou récupère un « ballon libre » (selon la règle 1-6-4).

Pénalité: PB PI

Il est illégal pour un joueur hors limites de participer à une botté d'envoi avant que la possession ait été établie.

Pénalité - P10 appliquée de la ligne du botté d'envoi.

Si un joueur de l'équipe B qui est toujours à l'extérieur du terrain touche au botté d'envoi.

Pénalité : Le ballon est mort au point où il a été touché, possession accordée à l'équipe B avec une pénalité de 10 verges pour participation illégale au jeu.

Remplacer par

Article 8 – Joueur hors limites

Il est illégal pour un joueur de sortir des limites et de retourner sur le terrain pour participer au jeu à moins que ce joueur soit sorti des limites en raison

- a) Du terrain glissant ou
- b) D'un contact avec un adversaire ou
- c) D'un bloc ou d'un plaqué manqué.

Le joueur est autorisé à retourner sur le terrain et à participer au jeu s'il rétablit sa position sur le terrain de jeu avec au moins un pied dans les limites et aucun contact hors des limites.

Pénalité – P10

Si un tel joueur, soit en étant toujours à l'extérieur du terrain ou soit en y retournant, touche ou récupère un « ballon libre » (selon la règle 1-6-4).

Pénalité: PB PI

Lors d'un botté d'envoi, si un joueur de l'une ou l'autre équipe sort des limites et ensuite participe illégalement au jeu avant que la possession ait été établie légalement.

Pénalité - P10 appliquée de la ligne du botté d'envoi et reprise du botté d'envoi ou option.

Lors d'un botté d'envoi, si un joueur de l'une ou l'autre équipe sort des limites et ensuite participe illégalement au jeu après que la possession ait été établie légalement.

Pénalité - P10 PEP, PBT, PBM ou option.

Si un joueur de l'équipe B qui est toujours à l'extérieur du terrain touche au botté d'envoi.

Pénalité : Le ballon est mort au point où il a été touché, possession accordée à l'équipe B avec une pénalité de 10 verges pour participation illégale au jeu.

Motif du changement : Modification du libellé seulement afin de refléter la façon dont la pénalité doit être appelée et appliquée

RÈGLEMENT 1 SECTION 11 ARTICLE 1(c5) Page 11

c) L'équipement suivant est obligatoire et tous les joueurs doivent le porter. La responsabilité principale de faire respecter ce qui précède repose sur l'entraîneur en chef ou sur son délégué. L'équipement doit être conçu et manufacturé par un fabricant professionnel et il ne peut être modifié d'aucune façon.

5) un protecteur buccal couvrant toutes les dents de la mâchoire supérieure, tel que spécifié à l'article 3 de la présente section 11;

Remplacer par

c) L'équipement suivant est obligatoire et tous les joueurs doivent le porter. La responsabilité principale de faire respecter ce qui précède repose sur l'entraîneur en chef ou sur son délégué. L'équipement doit être conçu et manufacturé par un fabricant professionnel et il ne peut être modifié d'aucune façon.

5) un protecteur buccal couvrant toutes les dents de la mâchoire supérieure, tel que spécifié à l'article 3 de la présente section 11;

Il est illégal pour un joueur d'avoir un deuxième protecteur buccal qui inclurait, mais sans s'y limiter, un protecteur buccal extra-oral attaché ou fixé au casque ou au protecteur facial

Motif du changement : C'est pour répondre à la tendance des joueurs à porter un 2^{ième} protecteur buccal attaché à leur protecteur facial. Cette tendance peut induire en erreur les officiels qui doivent assurer la sécurité des joueurs et le respect des règlements.

RÈGLEMENT 1 SECTION 11 ARTICLE 2 Page 12

Ajouter

- i) ***Un joueur a la possibilité de porter une housse de casque de protection fabriquée « Guardian Caps » pendant les entraînements et ou les jeux. Le couvercle du casque doit être conçu et fabriqué par un fabricant professionnel et ne peut être modifié en aucune façon.***

Motif du changement : Clarification

RÈGLEMENT 5 SECTION 2 ARTICLE 4(a) Page 34

a) Au moment même du botté d'envoi, les joueurs de l'équipe A ne doivent pas se trouver devant le ballon, sauf le joueur qui tient le ballon pour le botté d'envoi, le cas échéant, et le botteur, qui est toujours considéré comme étant en jeu.

Pénalité : P5, reprise du botté d'envoi.

Remplacer par

a) Au moment même du botté d'envoi, les joueurs de l'équipe A ne doivent pas se trouver devant le ballon, sauf le joueur qui tient le ballon pour le botté d'envoi, le cas échéant, et le botteur, qui est toujours considéré comme étant en jeu.

Pénalité : P5, reprise du botté d'envoi **ou P5 PBM**

Motif du changement : Pour accélérer le déroulement du jeu et d'assurer la sécurité des joueurs.